

## Dossier de Presse

# 2020-2021 : le Prix départemental de la construction bois Isère a fêté ses 20 ans !

Initié par le Département de l'Isère, en partenariat avec l'interprofession de la filière bois FIBOIS Isère et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Isère, **le Prix départemental de la Construction Bois fait depuis 21 ans la promotion de la construction bois en Isère.**

Prestigieux, ce Prix a contribué à **la multiplication des constructions bois de qualité, à la professionnalisation des acteurs de de la filière bois locale, et à la diversification, à la structuration de la filière bois iséroise.**

**Seul concours de ce type en France à être organisé à un échelon départemental**, et aujourd'hui coordonné avec les Prix régional et national de la Construction Bois, il permet aux réalisations iséroises d'être mises en lumière au sein d'une plateforme nationale.

En 21 ans, **plus de 348 bâtiments ont concouru et 67 d'entre eux ont été récompensés.** La construction bois en Isère s'est démocratisée, et le Prix départemental de la construction bois, mais aussi l'engagement du Département lui-même en faveur de l'usage du bois dans ses bâtiments ont largement contribué à cette dynamique.

*« Le bois est un matériau performant, renouvelable, aux qualités constructives indéniables. Il est qui plus est prédominant en Isère. Son usage dans la construction permet non seulement de valoriser les filières locales, mais de maintenir leur activité dans des zones de montagne, des zones rurales parfois isolées. C'est pourquoi le Département de l'Isère soutient depuis 20 ans cette filière, qui, par ses innovations, toujours à la pointe, permettent aussi de créer une identité architecturale iséroise. Je salue donc les lauréats 2020 et 2021 qui mettent à l'honneur le bois et toute la filière qui en dépend. »*

**Jean-Pierre Barbier, Président du Département de l'Isère**

*« En Isère, nous portons avec le Département et le CAUE Isère le seul Prix de la construction bois à l'échelle départementale. Les 20 et 21 ans de ce prix sont l'aboutissement de longues années de mise en valeur d'une belle dynamique locale des maîtres d'ouvrage, des architectes et des entreprises de la filière bois, constituées en équipes soudées et moteurs. C'est aussi l'occasion de faire un retour d'expériences des usagers de bâtiments bois, expériences en générale très positives.*

*Le bois n'est pas un effet de mode. Matériau aux multiples atouts : écologique, résistant, esthétique et stockant du carbone, le bois est promis à un bel avenir notamment dans la perspective de la RE 2020. L'enjeu sous-jacent est bien sûr que le bois soit issu de nos massifs forestiers locaux et que la dynamique du bois construction profite à toute la filière jusqu'au forestier. »*

**Michel Raybaud, Président de l'interprofession FIBOIS Isère**

*« Le bois a souvent joué un rôle important dans la filière constructive, constituant une ressource pour l'économie locale par la valorisation des forêts « productives », il est par ailleurs une richesse pour la production d'énergies renouvelables tout en régulant la température de la terre par le stockage du carbone. La conception en bois rime avec liberté de création et performance technique : malléabilité des formes, innovations technologiques, adaptation au contexte, capacité de dialogue avec d'autres matériaux ... Il propose des qualités qui ont permis, des concepteurs aux entreprises, d'offrir de beaux projets au territoire Isérois. A l'heure où l'on attend d'une architecture qu'elle soit innovante et respectueuse de l'environnement, le bois offre de par ses propriétés mécanique, thermique, acoustique... des qualités et un confort de vie reconnus et démontrés par les lauréats des prix du bois. »*

**Christian Coigné, Président du CAUE**

## Un peu d'histoire...

Le Département de l'Isère a lancé en 2000 l'idée de récompenser, à l'échelle du territoire départemental, les constructions bois les plus remarquables de l'année.

Après 21 ans, ce sont aujourd'hui 348 bâtiments qui ont concourus et 67 bâtiments qui ont été récompensés, soit : 58 maîtres d'ouvrages, 51 architectes, 47 bureaux d'études, 18 scieurs, 32 charpentiers, 26 menuisiers.

Ce concours annuel, arbitré par un jury professionnel, promeut la construction bois auprès des maîtres d'ouvrages publics et privés, des maîtres d'œuvre et des entreprises, et permet la mise en lumière des réalisations iséroises au sein d'une plateforme nationale, [www.prixnational-boisconstruction.org](http://www.prixnational-boisconstruction.org), véritable vitrine de la construction bois.

La certification Bois des Alpes, l'AOC Bois de Chartreuse, en apportant des garanties techniques sur la qualité des bois d'œuvre et leur mise en œuvre, permettent aux maîtres d'ouvrages de disposer de produits bois performants issus d'entreprises et de forêts du Massif Alpin.

Les maîtres d'ouvrage publics peuvent inclure sans risque dans leurs marchés publics les critères techniques de ces labels, et les particuliers les utiliser pour être assurés de l'origine de leurs bois !

## Un partenariat fort

### Le Département de l'Isère : la construction bois en soutien à la filière locale

Le Département se mobilise aux côtés des acteurs de la filière forêt-bois, facteur d'aménagement du territoire (38 % de l'Isère est forestier) et de dynamisme local (6900 emplois, 2700 entreprises). Il soutient les investissements en forêt et dans les entreprises bois, et accompagnent les programmes d'actions portés par les organismes de la filière et les collectivités locales (922 k€ votés au budget primitif 2021).

Le Département de l'Isère compte par ailleurs 25 bâtiments valorisant le bois et le bois local. Il poursuit son investissement avec 4 projets innovants mettant en œuvre les modules 2D / 3D bois (collège Lucie Aubrac, Maisons de Département de l'Oisans et du Grésivaudan et CMS de Villard Bonnot) qui mobilisent des équipes bois essentiellement iséroises.

Favoriser le bois dans la construction et la rénovation est aujourd'hui une action inscrite dans la Stratégie air-climat-énergie (SACE) du Département de l'Isère en tant que facteur de réduction des émissions de GES (gaz à effet de serre) de la collectivité.

### FIBOIS Isère, acteur clé de la filière et du dynamisme de la construction bois locale

FIBOIS Isère, association loi 1901 créée en 1988 (ex CREABOIS), regroupe l'ensemble des acteurs de la filière bois, des propriétaires forestiers aux charpentiers, en passant par les gestionnaires forestiers, les bûcherons, les scieurs, les négociants etc., mais aussi les organismes consulaires (CCI, CMA, CA) et syndicaux (CAPEB, FD BTP, Chambres des scieurs ...), le CAUE de l'Isère, et la maîtrise d'ouvrage publique (ACTIS).

L'interprofession est un partenaire historique et incontournable du Département sur le terrain, auprès des entreprises, en soutien aux différents maillons de la filière et dans de nombreuses actions portées par le Département (transport des bois sur les RD, sensibilisation des collégiens à la valorisation des forêts locales, financement des entreprises, utilisation du bois dans les bâtiments départementaux, etc).

### Le CAUE de l'Isère : Le bois, un levier pour le développement durable des territoires

Issus de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, les Conseils d'Architectures, d'Urbanisme et de l'Environnement sont des associations de droit privé qui assurent des missions d'intérêt général pour la promotion et le développement de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Le CAUE, outil d'aide à la décision, intervient de la réflexion préalable jusqu'à l'accompagnement de la mise en œuvre de projet. Ses missions sont centrées autour du conseil aux particuliers et aux collectivités territoriales, de la formation (élus et techniciens, enseignants, professionnels) et de l'information / sensibilisation du grand public et des scolaires (qualité de l'architecture, urbanisme, environnement).

De la plus petite à la grande échelle, l'objectif du CAUE est la promotion et l'amélioration de la qualité du cadre de vie, dans le respect des principes du développement durable. Depuis Créabois, le CAUE assure la promotion de la construction bois, matériau biosourcé et durable qui répond aux enjeux environnementaux actuels. Pour cette édition 2020, les 36 candidats en lice, contribuent à cette promotion.

### Et les gagnants sont...

Les critères de sélection auxquels le jury s'attache sont :

- la place du bois dans le projet et l'innovation
- le soutien à l'économie locale
- la qualité architecturale et paysagère
- la qualité environnementale et d'usage

### Année 2021 (fiches détaillées ci-après) :

En 2021, alors que le secteur de la construction a été ralenti par la crise sanitaire de la COVID-19, le jury a décidé d'attribuer 1 Prix, et 4 Mentions parmi 16 candidats :

- **Catégorie « Equipements publics » : Groupe scolaire (Monestier de Clermont)**
- **Mention « Démarche exemplaire »** : L'Adeline (Saint Martin d'Hères)
- **Mention « Intégration centre village »** : Réhabilitation de la mairie et du four communal, extension de l'école (Mizoën)
- **Mention « Mixité des matériaux » et Mention spéciale des étudiants en architecture, maîtrise d'ouvrage et filière bois de l'Isère** : Collège de Champier

### Année 2020 (fiches détaillées ci-après) :

En 2020, année riche de 36 candidats, le jury a décidé d'attribuer 4 Prix, et 2 Mentions :

- **Catégorie « Projets portés par des communes de moins de 2000 habitants »** : Construction de la nouvelle école primaire et réhabilitation d'une grange au Haut Breda
- **Catégorie « Equipements publics »** : Restructuration et extension du groupe scolaire du Grand Lemps
- **Catégorie « Logements »** : Vue sur Grenoble
- **Catégorie « Bâtiments tertiaires et / ou maîtrise d'ouvrage privée »** : Quai de transfert de la Communauté de communes du Massif du Vercors
- **Mention « Patrimoine »** : Réhabilitation d'une scierie (commune de Valjouffrey)
- **Mention spéciale des étudiants en architecture, maîtrise d'ouvrage et filière bois de l'Isère** : Piscine des Balcons du Dauphiné

## Lauréats 2021

Seuls 16 projets ont été présentés à cette édition 2021 du Prix départemental de la construction bois, un nombre moins important qu'en 2020 dû au contexte COVID-19 ayant entraîné un retard sur de nombreux chantiers. La faible quantité de projet a amené le jury à ne sélectionner qu'un lauréat parmi les candidats, tout en décernant par ailleurs quatre mentions spécifiques afin de souligner le caractère exemplaire des projets.

### Catégorie « Equipements publics »

#### ■ Lauréat : Groupe scolaire (Monestier-de-Clermont)

Le Jury a été séduit par ce groupe scolaire de plain-pied, développé en U, et pensé en majorité en bois certifié Bois des Alpes. Ses formes épurées permettent de s'intégrer parfaitement dans le paysage et un traitement passif des besoins énergétiques limite les charges de la collectivité.

Ce projet a été réalisé par l'équipe suivante :

- Maître d'ouvrage : Communauté de Commune du Trièves (38)
- Maître d'œuvre - Architecte mandataire : Chabal Architectes (38)
- Bureau d'Étude structure : Gaujard Technologies Scop (84)
- Bureau d'études Acoustique: Eai (69)
- Bureau d'études thermique: L'ingénierie climatique (38)
- Economiste : Mpf Ingenierie (38)
- Charpentier : Manca Charpente SAS (38)
- Menuisier : Dauphiné menuiserie (38)
- Scieur : Scierie Eymard (38)



Figure 7 : Groupe scolaire (Monestier-de-Clermont) - Benjamin Gremen

Quelques informations techniques sur ce projet :

- Surface de plancher : 1340 m<sup>2</sup>
- Volume de bois mis en œuvre : 182 m<sup>3</sup>
- Ratio de bois par mètre carré de plancher : 135 dm<sup>3</sup>/m<sup>2</sup>
- Pourcentage de bois français : 90 %
- Pourcentage de bois d'Auvergne-Rhône-Alpes : 44 %

## Mention « Démarche exemplaire »

### ■ Lauréat : L'Adeline (Saint-Martin-d'Hères)

Le jury a souhaité valoriser ce projet de construction de logements sociaux, mobilisant massivement le matériau bois et réalisé à un faible coût au mètre carré. Ingénieusement conçu pour répondre aux besoins des locataires (exposé sud, logement traversant, balcons, celliers...), il permet par ailleurs de mettre en lumière le bon usage du matériau bois.

Ce projet a été réalisé par l'équipe suivante

- Maître d'ouvrage - bailleur social public : ACTIS (38) - Bureau d'études thermique - Economiste: Betrec IG (38)
- Maître d'oeuvre : R2K Achitecte (38) - Charpentier : Société Dauphinoise de Charpente Couverture (38)
- Bureau d'études Acoustique : Acoustb (38)
- Bureau d'études structure bois : Gaujard Technologie Scop (84) - Menuisiers : Poralu Bois (74) ; Méandre Oggi (38)
- Bureau d'études environnement : Terre Eco (38) - Scieurs : Bois du Dauphiné (38)



Figure 8 : L'Adeline (Saint-Martin-d'Hères) – R2K

Quelques informations techniques sur ce projet :

- Surface de plancher : 987 m<sup>2</sup>
- Volume de bois mis en œuvre : 195 m<sup>3</sup>
- Ratio de bois par mètre carré de plancher : 197 dm<sup>3</sup>/m<sup>2</sup>
- Pourcentage de bois français : 58 %
- Pourcentage de bois d'Auvergne-Rhône-Alpes : 40 %

## Mention « Intégration centre village »

### ■ Lauréat : Réhabilitation de la mairie et du four communal, extension de l'école (Mizoën)

Le jury a salué par une mention l'habileté de cette rénovation / extension bois qui vient parfaitement s'intégrer au centre village. Cette commune de moins de 2 000 habitants se voit ainsi dotée d'une mairie et d'une école fonctionnelles grâce à la flexibilité du matériau bois.

Ce projet a été réalisé par l'équipe suivante

- Maître d'ouvrage : Commune de Mizoën (38)
- Maître d'oeuvre - architecte : Rigassi et associés architectes (38)
- Bureau d'études structure bois : Soraetec (38)
- Economiste : Rigassi et associés architectes (38)
- Charpentier : Structure Bois (38)
- Menuisier : Marmonier Menuisier Modeleur (38)
- Autre lot de la construction : Bois conseil (38)
- Scierie : Scierie Sillat (38)



Figure 9 : Réhabilitation de la mairie et du four communal, extension de l'école (Mizoën) –

Raphaël Charuel, Boîte-A2

Quelques informations techniques sur ce projet :

- Surface de plancher : 57 m<sup>2</sup> d'extension
- Volume de bois mis en œuvre : 6 m<sup>3</sup>
- Ratio de bois par mètre carré de plancher : 97 dm<sup>3</sup>/m<sup>2</sup>
- Pourcentage de bois français : 55 %
- Pourcentage de bois d'Auvergne-Rhône-Alpes : 55 %

**Mention « Mixité des matériaux » et Mention spéciale des étudiants en architecture, maîtrise d'ouvrage et filière bois de l'Isère**

■ Lauréat : Collège de Champier

Cet ensemble collège / gymnase du nord Isère, dans un secteur rural et au premier plan d'une colline boisée, mêle habilement les matériaux, et le jury a voulu le souligner. Le bois a su trouver sa place aux côtés du béton et valorise notamment la certification Bois des Alpes. Le bâtiment vise enfin le label Effinergie +, preuve d'une volonté réelle de minimiser son impact énergétique. Sa conception intègre les notions de sobriété de l'enveloppe, d'efficacité des équipements et des systèmes.

Pour la 5ème année consécutive, les professionnels de demain ont été associés à Prix départemental, futurs architectes que sont les étudiants de l'école d'architecture de Grenoble mais également l'ensemble des formations de la filière bois et maîtrise d'ouvrage de l'Isère. C'est également au collège de Champier qu'ils ont décidé de décerner leur Mention spéciale après un vote en ligne.

Ce projet a été réalisé par l'équipe suivante

- Maître d'ouvrage : Conseil départemental de l'Isère (38)
- Maître d'œuvre / Designer / architecte d'intérieur : Coco Architecture (26)
- Maître d'œuvre – architecte associé : Jean de Giacinto (33)
- Bureau d'études structure bois & Economiste : BETREC IG (38)
- Paysagiste: Atelier Roberta (75)
- Charpentier: Société Dauphinoise de Charpente Couverture (38)
- Menuisiers : Hasap (42), Savignon (38)
- Lamelliste : MARGUERON (01)



**Figure 10 : Collège de Champier - Edouard Decam**

- Surface de plancher : 7445 m<sup>2</sup>
- Volume de bois mis en œuvre : 1100 m<sup>3</sup>
- Ratio de bois par mètre carré de plancher : 148 dm<sup>3</sup>/m<sup>2</sup>
- Pourcentage de bois français : 100 %
- Pourcentage de bois d'Auvergne-Rhône-Alpes : 34 %

## Lauréats 2020

### Catégorie « Projets portés par des communes de moins de 2000 habitants »

Six projets étaient présentés dans cette catégorie. Ils diffèrent de par leurs usages mais ont tous un point commun : un engagement fort de petites communes iséroises. Ces projets sont toujours exemplaires et performants. En effet, pour atteindre des exigences environnementales et architecturales élevées, les maîtres d'ouvrages ont fait le choix du matériau bois. Ces 6 projets mettent en œuvre avec brio ce matériau dans des contextes et des contraintes très variés. Le choix du bâtiment ne fut pas une chose aisée pour le jury.

- Lauréat : Construction de la nouvelle école primaire et réhabilitation d'une grange (commune du Haut Breda)

Le maître d'ouvrage a souhaité une école empreinte de modernité, dans ce style remarquable de montagne. La nouvelle école primaire du Haut-Breda, par son architecture contemporaine et épurée, s'intègre parfaitement au village. Le choix de son écriture pierre et bois, reprenant l'écriture dialectal du village, permet de valoriser le patrimoine de la grange rénovée. La liaison paysagère, par la cour, lie les deux architectures et leur permet d'entrer en résonance.

Ce bâtiment est un projet exemplaire du point de vue environnemental, favorisant les filières courtes et le bois local.

Il a été réalisé par l'équipe suivante :

- Maître d'ouvrage : Commune du Haut-Breda (38)
- Maître d'œuvre mandataire : Atelier Métais Architectes (38)
- Maître d'œuvre collaborateur : Sésame architecte (73)
- Bureau d'études structure bois : CET (38)
- Charpentier : Reverdy Charpente (38)
- Menuisier : GB Bois SARL (38)
- Scieurs : Scieries réunies de Savoie (73), Bois du Dauphiné (38) & Sourd (38)



Figure 1 : Construction de la nouvelle école primaire et réhabilitation d'une grange patrimoniale - Pixel Vidéo, Sandrine Rivière

Quelques informations techniques sur ce projet :

- Surface de plancher : 334 m<sup>2</sup>
- Volume de bois mis en œuvre : 27.4 m<sup>3</sup>
- Ratio de bois par mètre carré de plancher : 82 dm<sup>3</sup>/m<sup>2</sup>
- Pourcentage de bois français : 71 %
- Pourcentage de bois d'Auvergne-Rhône-Alpes : 15%

## Catégorie « Equipements publics »

Neufs projets étaient présentés dans cette catégorie, qui au vu de leur variété ont nécessité une grande réflexion de la part du jury. En effet, les neuf bâtiments, sont très différents mais tous conçus ingénieusement afin de répondre au mieux aux objectifs qui leur sont assignés. Ces bâtiments mobilisent des savoir-faire différents, mais l'usage du matériau bois est toujours bien mis en valeur.

### ■ Lauréat : Restructuration et extension du groupe scolaire (commune du Grand Lemps)

Le jury a été séduit par la capacité la rénovation de l'existant et l'intégration d'une extension comme un trait d'union entre deux époques. L'extension survole la cour de récréation afin de limiter l'impact au sol du bâti.

Ce projet est entièrement réalisé en bois, avec 100 % de bois local, le tout certifié Bois des Alpes®. Les matériaux travaillés dans leur ensemble sont locaux et traditionnels comme le pisé, le bois, l'enduit cuit à la chaux, garants d'une architecture bioclimatique et confortable.

Ce projet a été réalisé par l'équipe suivante :

- Maître d'ouvrage : Commune du Grand Lemps (38)
- Maître d'œuvre - Architecte mandataire : Brenas - Doucerain Architectes (38)
- BE Structure : Betrec Ig (38)
- Charpente - Menuiserie : Société Dauphinoise de Charpente Couverture (38) - Menuiserie Charpente du Dauphiné (38) - Menuiserie Proponnet (38)
- Scierie : Bois du Dauphiné (38), Scierie Blanc (26)



Figure 2 : Groupe scolaire du Grand Lemps - Studio Erick Sallet

Quelques informations techniques sur ce projet :

- Surface de plancher : 2218 m<sup>2</sup>
- Volume de bois mis en œuvre : 217 m<sup>3</sup>
- Ratio de bois par mètre carré de plancher : 97 dm<sup>3</sup>/m<sup>2</sup> (rénovation – extension)
- Pourcentage de bois français : 100 %
- Pourcentage de bois d'Auvergne-Rhône-Alpes : 77 %

## Catégorie « Logements »

Onze projets étaient présentés dans cette catégorie, une première en 20 ans de Prix ! Des projets différents dans leurs usages futurs mais qui mettent en valeur plusieurs problématiques, à savoir la construction de maison individuelle, l'extension, l'aménagement intérieur et la rénovation de bâtiment. Des projets aussi différents qu'audacieux, et il a été très compliqué pour le jury de les départager pour finalement se prononcer en faveur d'un en particulier.

### ■ Lauréat : Vue sur Grenoble (particulier)

Le jury a été séduit par l'usage de bois local en grande quantité ainsi que par la qualité esthétique de l'habitation, qui s'intègre parfaitement dans son environnement.

Le choix du bois offre avec certitude un vrai confort intérieur et une adéquation avec des valeurs écoresponsables.

Ce projet a été réalisé par l'équipe suivante :

- Maître d'ouvrage : Privé
- Maître d'œuvre - Architecte mandataire : Gasnier-Eco (38)
- BE thermique : Ecologis Conseil (38)
- Charpentier et menuisier : Eco Système Construction (38)
- Scieur : Scierie Barthelemy Frères (38)



Figure 3 : Vue sur Grenoble - GASNIER-ECO

Quelques informations techniques sur ce projet :

- Surface de plancher : 150 m<sup>2</sup>
- Volume de bois mis en œuvre : 24.5 m<sup>3</sup>
- Ratio de bois par mètre carré de plancher : 163 dm<sup>3</sup>/m<sup>2</sup>
- Pourcentage de bois français : 100 %
- Pourcentage de bois d'Auvergne-Rhône-Alpes : 71 %

### Catégorie « Bâtiments tertiaires et / ou maîtrise d'ouvrage privée »

La diversité de bâtiments d'exception de cette catégorie a nécessité une grande réflexion de la part du jury. En effet, la dizaine de bâtiments proposés était très variée, mais à chaque fois conçue ingénieusement afin de répondre au mieux aux objectifs assignés, avec une mise en valeur du matériau bois constante.

■ Lauréat : Quai de transfert (Communauté de communes du Massif du Vercors)

Le jury a été séduit par la réflexion en filière courte et la mise en œuvre du matériau bois. En effet, cette dernière permet de contourner les classes d'emploi du bois et d'utiliser de l'épicéa en extérieur en le protégeant au mieux. Ce bâtiment s'inscrit dans la continuité de l'éco-site du Vercors comme l'avait fait celui dédié à la coopérative Vercors Lait l'année dernière. Le bois trouve ici toute sa place esthétique et technique afin d'apporter un confort d'usage tout au long de l'année. Ce bâtiment a également été distingué par le Prix régional de la construction bois Auvergne-Rhône-Alpes 2020.

Ce projet a été réalisé par l'équipe suivante :

- Maître d'ouvrage : Communauté de communes du Vercors (38)
- Maître d'œuvre : Atelier PNG Architecture (38)
- Bureau d'études structure bois : Vessière & Cie (38)
- Charpentier et scieur : John Sauvajon (38)



Figure 4 : Quai de transfert – Atelier PNG

Quelques informations techniques sur ce projet :

- Surface de plancher : 1500 m<sup>2</sup>
- Volume de bois mis en œuvre : 160 m<sup>3</sup>
- Ratio de bois par mètre carré de plancher : 107 dm<sup>3</sup>/m<sup>2</sup>
- Pourcentage de bois français : 100 %
- Pourcentage de bois d'Auvergne-Rhône-Alpes : 100 %

## Mention « Patrimoine »

Cette mention vient saluer la démarche globale autour d'un projet de rénovation du patrimoine. Elle salue une prise en compte de la filière bois locale, de la phase projet jusqu'à la construction, avec un partenariat fort entre une collectivité et une association. Et ceci pour rénover un bâtiment cher à l'histoire de la filière bois iséroise : une ancienne scierie dans l'Oisans

### ■ Lauréat : Réhabilitation d'une scierie (commune de Valjouffrey)

Ce projet patrimonial a été porté par la commune de Valjouffrey. Ce projet a séduit le jury puisqu'il a permis de rénover une ancienne scierie à l'aide du bois issu de la forêt communale. De plus, le matériau a parcouru au maximum 37 km puisqu'il a été valorisé par une entreprise du Sud Isère. Ainsi le bâtiment s'inscrit dans la continuité de cette vallée, avec une identité forte conservée.

Ce projet a été réalisé par l'équipe suivante :

- Maître d'ouvrage : Commune de Valjouffrey (38)
- Maître d'œuvre mandataire : RIGASSI et Associés Architectes RA2 (38)
- Bureau d'Étude structure : ARBO CONCEPT BET (38)
- Charpentier, menuiserie et scieur : Nicollet (38)
- Association partenaire : Mémoire battante (38)



**Figure 5 : Projet de sauvegarde et de restauration de la scierie et de l'usine hydroélectrique du site des Ségoins et aménagement des abords - RA2**

Quelques informations techniques sur ce projet :

- Surface de plancher : 170 m<sup>2</sup>
- Volume de bois mis en œuvre : 19 m<sup>3</sup>
- Ratio de bois par mètre carré de plancher : 112 dm<sup>3</sup>/m<sup>2</sup>
- Pourcentage de bois français : 100 %
- Pourcentage de bois d'Auvergne-Rhône-Alpes : 100 % (Valjouffrey)

## Mention spéciale des étudiants en architecture, maîtrise d'ouvrage et filière bois de l'Isère

Pour la 4ème année consécutive, nous avons associé les professionnels de demain, futurs architectes que sont les étudiants de l'école d'architecture de Grenoble mais également l'ensemble des formations de la filière bois et maîtrise d'ouvrage de l'Isère. Tous les projets candidats ont fait l'objet d'une fiche de présentation disponible via un lien de téléchargement. Le vote c'est fait en ligne pendant la période de confinement toutes catégories confondues.

- Lauréat : Piscine des Balcons du Dauphiné (Communauté de communes La Balcons du Dauphiné)

Le jury étudiant a été séduit ici par les lignes architecturales épurées, en effet, la halle bassin est un espace baigné de lumière naturelle grâce à un vitrage implanté sur toute la longueur du grand bassin offrant un cadre privilégié sur le bourg historique et ses deux tours médiévales.

La charpente bois apparente tente à ré interpréter de façon contemporaine la longue tradition des charpentes en bois massif du Dauphiné.

Ce projet a été réalisé par l'équipe suivante :

- Maître d'ouvrage : CC Les Balcons du Dauphiné (38)
- Maître d'œuvre - Architecte mandataire : Z Architecture (69)
- Economiste : Ecométris (69)
- Charpentier et menuisier : Margueron (01)

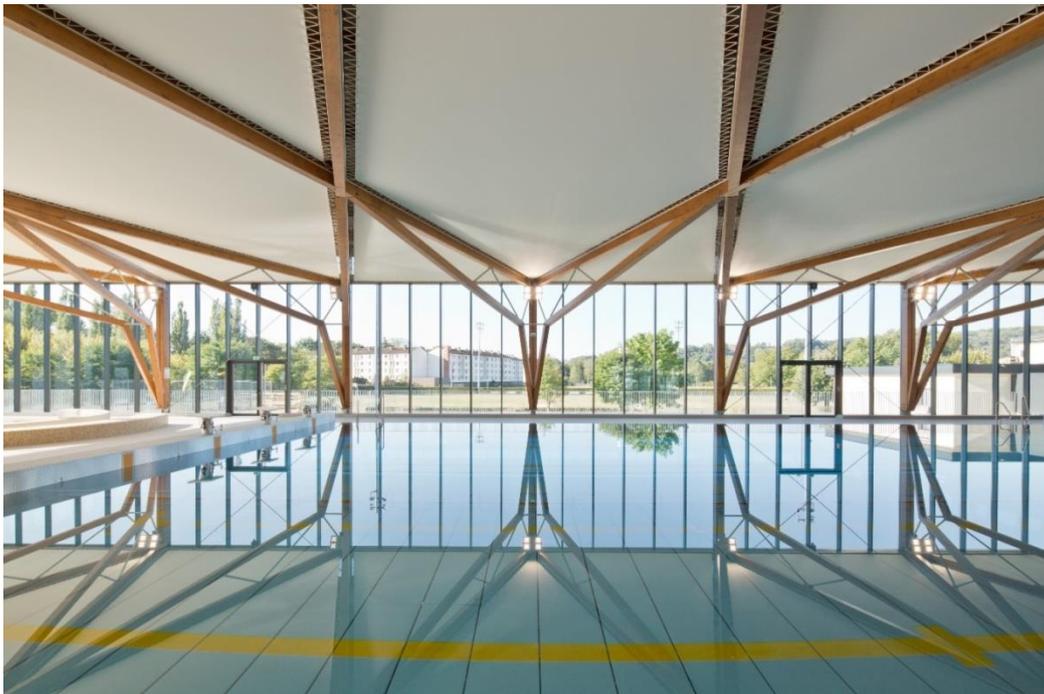


Figure 6 : Piscine des Balcons du Dauphiné - Jonathan Letoublon

Quelques informations techniques sur ce projet :

- Surface de plancher : 1533 m<sup>2</sup>
- Volume de bois mis en œuvre : 244 m<sup>3</sup>
- Ratio de bois par mètre carré de plancher : 160 dm<sup>3</sup>/m<sup>2</sup>
- Pourcentage de bois français : 28 %
- Pourcentage de bois d'Auvergne-Rhône-Alpes : 28 %

Téléchargez les photos des projets lauréats 2020 2020 : <https://we.tl/t-ioRntlCegl> et 2021 : <https://we.tl/t-MPSjn0vLzB>